



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

Relevé des délibérations du Conseil d'Administration du 24 septembre 2012

Le Conseil d'Administration de l'UEB, en sa séance du 24 septembre juin 2012,

- a approuvé le compte-rendu du Conseil d'Administration des 4 mai et 25 juin 2012
- a entendu une information du Préfet sur l'intelligence économique
- a entendu une information du Président sur les Assises, le SRESR, R-buce, la MIDERB
- a adopté la Délibération n°2012-26, Gouvernance de la valorisation au sein du PRES
- a adopté la Délibération n°2012-27, Convention de création du consortium AMETHIS
- a adopté la Délibération n°2012-28, Convention relative à la mise à disposition d'un espace dédié à l'UEB sur la plateforme « France culture plus »
- a adopté la Délibération n°2012-29, le principe d'adhésion de quatre écoles au titre de membre associé : EESAB, ECAM-Louis de Broglie, EME, ESC Rennes.
- a adopté la Délibération n°2012-30, Marchés publics : commission de choix de l'offre finale
- a adopté la Délibération n°2012-31, Délégation de signature du président au directeur exécutif
- a adopté la Délibération n°2012-32, Délégation de signature du président au vice-président
- a adopté la Délibération n°2012-33, Fonctions assurées par le premier vice-président en cas d'empêchement du Président
- a adopté la Délibération n°2012-29, le principe d'adhésion de quatre écoles au titre de membre associé : EESAB, ECAM-Louis de Broglie, EME, ESC Rennes.

Fait à Rennes, le 3 octobre 2012

Le Président de l'Université
européenne de Bretagne

Pascal Olivard